

Les habits neufs du religieux : la mise en tourisme des lieux de culte

9 mars 2026 | 3^e séance du séminaire « Patrimoine et tourisme »

Comptes-rendus | Séminaire 2025–2026

Programme 4 « La fabrique touristique des patrimoines »

Projet SPHINX – Sciences du Patrimoine : Héritage, Innovation, enjeuX

Séance

Séance organisée par **Marie-Hélène Chevrier** (UR Religion, Culture et Société, Institut Catholique de Paris).

Cette 3^e séance du séminaire est consacrée plus spécifiquement au patrimoine religieux. Il s'agit de dégager les dynamiques propres au tourisme religieux dans un contexte de sécularisation des sociétés, en particulier dans des lieux patrimonialisés, et leurs conséquences (circuits pour les visi-teurs, gestion de flux). Suite à ces présentations, deux invités de terrain abordent les nouvelles pratiques touristiques dans les espaces du patrimoine religieux. Des pistes de réflexion sont amorcées sur le lien entre patrimoine religieux, mise en tourisme, visiteurs.

Synthèse réalisée par Martin Hullebroeck, en collaboration avec Sybille Bellamy-Brown, Frédéric Bergeret, Marie-Hélène Chevrier, Maria Gravari-Barbas et Anne-Catherine Jovanovic-Durville.

Le séminaire

L'organisation de la saison 2025–2026 du séminaire « Patrimoine et tourisme » est coordonnée par le Pr **Edith Fagnoni** (laboratoire Médiations, Sorbonne Université) dans le cadre du programme de recherche et de valorisation dédié à la « Fabrique touristique des patrimoines ». Ce programme est porté par le Pr **Maria Gravari-Barbas** (EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et co-porté par le Pr **Edith Fagnoni**. Ce séminaire bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030, dans le cadre du projet SPHINX – Sciences du Patrimoine : Héritage, Innovation, enjeuX (ANR 24 RSHS 0006).

Contact

Martin Hullebroeck (EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) :
martin.hullebroeck@univ-paris1.fr

Les habits neufs du patrimoine religieux

La mise en tourisme des lieux de culte

Marie-Hélène Chevrier

Maître de conférences en Géographie

UR Religion, Culture et Société, Institut Catholique de Paris

Résumé. — La présentation de Marie-Hélène Chevrier présente le résultat de ses recherches sur l'articulation entre processus de sécularisation, densification du sacré religieux et patrimonialisation dans le contexte des pratiques pèlerines et de sanctuaires catholiques.

Introduction

Les travaux présentés constituent le développement de recherches menés sur le sanctuaire de Guadalupe à Mexico. L'étude monographique réalisée posait la question de l'hybridation entre les pratiques touristiques et les pratiques pèlerines dans le sanctuaire et l'avait amené à poser l'hypothèse d'une corrélation entre le développement de ces pratiques hybrides et le degré de sécularisation des sociétés. C'est cette hypothèse qui a amenée à réaliser une étude comparative entre 14 sanctuaires reconnus par l'Église catholique situés majoritairement en Europe (13) et plus particulièrement en France (7).

La question du tourisme religieux, la fin d'un oxymore ?

Dans une perspective historiographique, rappelons que la littérature scientifique française — au contraire de la littérature anglo-saxonne — est marquée par un refus de la dédifférenciation entre tourisme et pèlerinage. Nous constatons cependant une hybridation des pratiques des visiteurs des lieux investis d'une valeur sacrée. C'est pourquoi nous défendons la pertinence d'user de la catégorie de « tourisme religieux » pour identifier des « interactions d'intensité variable entre pratiques rituelles à caractère religieux et profane, dans des lieux investis d'une valeur sacrée ». Cette hybridation des pratiques s'inscrit dans un continuum qui s'étend des pratiques religieuses des pèlerins aux pratiques touristiques, dans lesquelles ces pratiques sont plus ou moins exclusives, dominantes ou égales.

Un continuum de pratiques associé à une diversification des représentations

À cette oscillation entre pratiques religieuses et touristiques est corrélée une diversité des représentations relatives au patrimoine religieux. Cette polysémie oscille elle aussi entre des lieux conçus comme exclusivement spirituels (lieux de pèlerinage) et comme exclusivement historiques et culturels (lieux touristiques) avec une large palette de représentations entre les deux. Dans le cas des lieux conçus comme historiques et culturels, nous remarquons un lien fort qui est établi avec la question de l'identité, qu'elle soit locale, régionale ou nationale. De manière plus générale, ce qui est en jeu, c'est la valeur accordée à l'espace considéré.

La sécularisation qui « réveille » le sacré

A la neutralisation (partielle) de l'espace public du fait de la sécularisation de nos sociétés, et de la réduction du sacré religieux aux seuls édifices liés au culte, a correspondu une condensation et une densification du sacré religieux au sein de ces espaces, conduisant au renforcement de la valeur sacrée religieuse. La raréfaction du sacré aurait en outre suscité l'enclenchement de phénomènes de patrimonialisation à l'encontre de ces lieux et de ces pratiques. Cette patrimonialisation du sacré sous forme de lieux et de pratiques constitue un vecteur de sa résistance et de sa

résilience, voire de sa reprise d'ampleur. Le religieux ayant disparu de l'espace public, les édifices religieux deviendraient aujourd'hui « l'objet d'une curiosité renforcée d'un public devenu ignorant de la chose reli-gieuse et en quête d'expériences authentiques ».

La sécularisation qui « dilate » le sacré

La relation qui s'établirait dans les sociétés de consommation mondialisées entre le séculier et l'authenticité où chacun voudrait devenir un « être authentique » susciterait un regain d'intérêt pour la spiritualité et le sacré qui a aussi un effet sur la valeur sacrée elle-même. Aux côtés du sacré « religieux » se développe un sacré « laïque » qui se traduit autant par un élargissement à de nouveaux objets tels le dépôt de galets et chaussettes par des visiteurs sur la plage de Freshwater West (pays de Galle), en mémoire d'un personnage de la saga Harry Potter, ou la visite d'une fausse pierre tombale aux îles Féroé où le personnage fictionnel de James Bond aurait été enterré, qu'à une addition à des édifice du patrimoine religieux. Ainsi ces édifices et ces espaces peuvent-ils bénéficier de plusieurs sacralités différentes en même temps, comme c'est le cas pour le la cathédrale de Notre-Dame de Paris, par exemple. Nous sommes en présence d'une boucle trajective dans laquelle, sous l'effet de la sécularisation, nous en reviendrions au sacré. Ainsi le lieu d'apparition, de conservation de relique ou de vie d'un saint deviendrait pour les croyants un lieu sacré ; avant de devenir un sanctuaire par le biais des autorités religieuses ; puis un lieu patrimonial par le biais des autorités publiques d'une société sécularisées ; avant de redevenir un espace sacré du fait des pratiques développées au sein de cette société sécularisée.

La sécularisation fait advenir la patrimonialisation du religieux qui devient ainsi un objet de curiosité et d'intérêt culturel. Ce seraient là les « habits neufs du patrimoine religieux ». Finalement, la sécularisation ne consisterait pas tant en un effacement ou à la « neutralisation » mais au remplacement de la valeur sacrée religieuse dans l'espace et la vie des sociétés par d'autres valeurs qui acquièrent une puissance égale à celle qu'avait le religieux. On peut s'interroger si la patrimonialisation n'aurait pas remplacé la consécration.

Dans tous les cas, l'enjeu pour les gestionnaires des espaces sacrés consiste à faire cohabiter des visiteurs aux profils et aux attentes très variés.

Marie-Hélène Chevrier

Marie-Hélène Chevrier est agrégée et docteur en géographie, actuellement Maître de Conférences à l'Institut Catholique de Paris. Ses recherches, au sein de l'UR Religion, Culture et Société (EA 7403) portent notamment sur l'étude de la valeur spatiale du sacré et l'impact de la sécularisation sur l'espace, particulièrement à travers l'articulation des pratiques pèlerines et touristiques dans les lieux et édifices religieux. Ces questions ont fait l'objet de sa thèse, publiée en 2020 dans la collection « Géographie et cultures » de L'Harmattan sous le titre *Espaces sacrés, tourisme et sécularisation dans les lieux de culte catholiques*, ainsi que de plusieurs articles, notamment : « Tourisme religieux : pour en finir avec l'oxymore » (*Via Tourism*, 2021, n° 20) ; ou encore : « L'Esprit dans les lieux : le réveil du sacré dans les sanctuaires catholiques sous l'effet de la sécularisation » (*Annales de géographie*, 2024/2-3, n°s 756-757).

La gestion des publics à Notre-Dame de Paris

Sybille Bellamy-Brown

Responsable des publics

Cathédrale Notre-Dame de Paris

Résumé. — La présentation de Sybille Bellamy-Brown vise à présenter la mise en place des modalités et les enjeux relatifs aux usages profanes et religieux de la cathédrale Notre-Dame de Paris à sa réouverture.

Les enjeux de la montée du service des publics de la cathédrale Notre-Dame de Paris, premier service du genre dans une cathédrale française, à l'initiative du diocèse de Paris sont triples : la gestion des flux de visiteurs ; la gestion d'une communauté de bénévoles ; la gestion de la médiation au sein de la cathédrale. Ils devaient répondre à un objectif primordial, celui de réaffirmer le caractère culturel de l'édifice, tout en respectant le contexte législatif et réglementaire français qui a consacré la gratuité et l'accessibilité à la visite des édifices du culte et de l'exposition de leurs objets mobiliers classés (loi de 1905 portant séparation des Églises et de l'État).

On peut ainsi mettre en évidence le démantèlement six mois après la réouverture, de la chapelle ardente de la reconstruction qui comprenait un casque de pompier, le coq fondu et un élément non-restauré : le chantier devait s'effacer pour laisser le lieu reprendre sa dimension culturelle. De même, les autorités religieuses ont décidé qu'il ne serait procédé à aucune grande cérémonie d'inauguration des nouveaux vitraux le 8 décembre 2026 — sinon leur mise en lumière — afin de pouvoir célébrer la fête de l'Immaculée Conception.

La stratégie suivie pour ce qui concerne l'accessibilité et la gestion des flux, consiste par exemple, en l'ouverture initiale progressive par catégorie de visiteurs (individuelles à caractère religieux ; groupes de pèlerins ; groupes de solidarité sociale ; culturels), mais également la diminution de la jauge du nombre de visiteurs simultanés de celle théorique de 2700 personnes à celle de 2200 personnes (ralentissement des flux).

La question de la distinction entre pèlerins et touristes s'intègre dans une réflexion plus large sur l'affirmation de la dimension culturelle de la cathédrale qui appartient à l'État mais dont la gestion appartient au diocèse de Paris. Pour envisager l'hybridation des pratiques de visite, entre pratiques religieuses et touristiques et culturelles (Sybille Bellamy-Brown préfère d'ailleurs parler de tourisme spirituel, expression qu'elle préfère à celle de tourisme religieux), Sybille Bellamy-Brown utilise la notion de « visiteur », inspirée du sens de la visitation biblique, c'est-à-dire de la ren-contre. Ici, il est question d'envisager la rencontre avec dieu, certes, mais également avec les « pierres » (le patrimoine monumental), les œuvres d'art, etc.

La « communauté de bénévoles » joue un rôle essentiel dans la médiation de la cathédrale, aux côtés des fidèles qui doivent aussi accepter de partager une partie de l'espace avec les touristes qui prennent également des selfies dans le transept. Tous doivent accepter qu'ils soient là pour témoigner de ce que constitue une église, c'est-à-dire un lieu de rencontre, d'accueil et de relations, mais aussi d'incarnation et d'évocation du cheminement de la foi catholique. Sybille Bellamy-Brown remarque d'ailleurs combien les pratiques culturelles collectives inspirent le respect et un changement d'attitude des visiteurs aussitôt qu'elles débutent. Elle soutient l'idée que l'affirmation de l'identité est source de développement de respect.

Le parcours et le mobilier participent aussi de cette médiation vis-à-vis de

visiteurs qui ne sont pas forcément accoutumés aux éléments de la foi catholique. Ils sont accompagnés, non pas de panneaux comme dans d'autres institutions culturelles, mais d'une application disponible en cinq langues. Les traductions sont réalisées en collaboration avec des communautés chrétiennes pour revenir au plus près du sens du message de l'Église. Une version existe aussi sous forme de livret en FALC (Facile à lire et à comprendre) destiné à répondre au défi de l'accessibilité. Il existe également des maquettes à emprunter. L'un des seuls éléments mobiliers qui participent plus de cette didactique que du culte consiste en le baptistère présent à l'entrée qui n'a pas de fonction culturelle puisque la cathédrale de Notre-Dame n'est pas paroisse.

L'affirmation de la dimension culturelle s'affirme jusque dans les aspects commerciaux : il y avait volonté de ne pas mettre en vente des produits dérivés, même s'ils auraient sans doute rapporté beaucoup d'argent, et de se cantonner aux objets de la pratique du culte tel des vierges, des chapelets, etc.

Sybille Bellamy-Brown

Responsable des publics de la cathédrale Notre-Dame de Paris, Sybille Bellamy-Brown a enseigné à l'École du Louvre et est spécialisée dans les arts du XIX^e siècle. Après avoir fondé *Araxès*, une agence tournée vers l'introduction de l'art dans les entreprises, elle devient responsable du nouveau service de l'accueil des publics à Notre-Dame de Paris dès 2023. Depuis la réouverture de la cathédrale en décembre 2024, Sybille Bellamy-Brown pense l'accueil des visiteurs, la gestion des flux et les outils de médiation.

La muséification de la Basilique Saint-Pierre à Rome

Anne-Catherine Jovanovic-Durville

Agrégée et doctorante en Géographie

Laboratoire Médiations – Sciences des lieux, sciences des liens, Sorbonne Université

Résumé. — La présentation d'Anne-Catherine Jovanovic-Durville s'intéresse à la concurrence qui s'établit entre les différentes pratiques de visite de la basilique Saint-Pierre à Rome qui s'articulent entre la célébration des cultes et la vie de prière d'un côté, et la muséification et la patrimonialisation de l'ensemble de l'autre. Il s'agit ici de s'interroger sur les modalités de cette muséification dans le sillage de la patrimonialisation du lieu tout en assurant la pérennisation d'un espace culturel vivant.

La patrimonialisation de la basilique Saint-Pierre s'accompagne d'une muséification

La patrimonialisation de la basilique Saint-Pierre à Rome s'accompagne d'une muséification sous la forme de la mise en place de circuits de visite intérieurs et/ou extérieurs destinés aux touristes ou aux pèlerins. L'accès à la basilique reste gratuit mais s'accompagne de systèmes de tickets payants pour les circuits extérieurs ou des réservations d'horaires d'entrée et de coupe-files.

La création de circuits payants constitue l'une des modalités de marchandisation de cet espace. Elle s'accompagne de la création de boutiques. Par ailleurs, cette muséification et mise en circuit, ainsi que la création de boutiques implique une professionnalisation des personnels.

Un lieu de pèlerinage et de culte encore vivant

Mais cette muséalisation par la mise en circuits des visites n'empêche pas la basilique de maintenir des temporalités et des espaces sacrés en son sein, que ce soit en même temps ou en interrompant les temporalités touristiques. Ainsi en va-t-il des manifestations de dévotion et de piété qui se dérouleront pendant le Jubilé 2025. Nous constatons également que la dimension religieuse devient en soi un élément de promotion touristique en ce qu'elle est présentée comme un critère d'authenticité.

Une muséification à géométrie variable

Au final, la basilique fait l'objet d'une muséification à géométrie variable plus complexe, entre mise en tourisme et pratiques liturgiques. Ainsi la mise en circuits touristique est-elle interrompue à la fois pour faire visiter la basilique dans le cadre de visites officielles mais également pour des célébrations, notamment dans le cas d'audiences et de célébrations papales.

Pour conclure, nous voyons que la basilique Saint-Pierre est un patrimoine religieux riche dont la mise en tourisme implique une muséification et une marchandisation des espaces. Toutefois, elle reste un haut lieu spirituel pour les croyants et les non-croyants. Le modèle touristique reste précaire du fait de la dimension symbolique, politique et institutionnelle de l'édifice. Sa muséification, quoiqu'effective, n'est donc pas totale.

Anne-Catherine Jovanovic-Durville

Anne-Catherine Jovanovic-Durville est agrégée et doctorante en géographie. Elle travaille sous la double direction d'Édith Fagnoni et d'Alain Tallon au sein du laboratoire Médiations

de Sorbonne Université. Ses recherches de doctorat portent sur le tourisme religieux à Rome. Titulaire d'un master d'histoire, ces travaux géographiques ont une profondeur historique, approche incontournable pour Rome. La figure du visiteur, oscillant entre le pèlerin et le touriste, ainsi que la perception de l'espace sacré occupent ses investigations de terrain. Ces deux axes sont travaillés dans la Basilique Saint-Pierre mondialement connue et le quartier attenant appelé le Borgo. Ces travaux de recherche ont pour ambition d'analyser les pratiques touristiques en milieu religieux et d'interroger la notion de frontière entre le sacré et le profane.

Les États généraux du Patrimoine religieux

Regarder, interroger, valoriser

Frédéric Bergeret

Responsable des éditions et publications

Conférence des Évêques de France

Résumé. — La présentation de Frédéric Bergeret vise à présenter les modalités, résultats et enseignements des États généraux du Patrimoine religieux tenus entre septembre 2023 et décembre 2024.

Frédéric Bergeret rappelle le rôle de la Conférence des Évêques de France (CEF), organe d'administration de l'Église en France, avant de présenter les objectifs et les résultats des États généraux du Patrimoine religieux qui se sont tenus entre septembre 2023 et décembre 2024. Le but de ces états généraux n'était pas de produire un inventaire du patrimoine religieux mais de s'intéresser aux enjeux et besoins des diocèses, pour les mettre en évidence et mobiliser l'ensemble de l'Église et de la Conférence.

Constitués de plusieurs temps forts, ces états généraux se sont appuyés sur une enquête qui atteignit 94 % de participation parmi les diocèses (87 diocèses sur 93 y ayant répondu). Cette enquête était disponible en deux formats : une « grande » enquête en 150 questions (69 diocèses ont répondu dans ce format) et une « petite » enquête plus synthétique en 12 questions (15 diocèses ont répondu sous ce format).

Le premier grand besoin exprimé par les diocèses fut ainsi de bénéficier d'outils pour mieux initier des opérations de mécénat et l'obtention de subventions. Le résultat fut l'édition du Guide du mécénat du patrimoine religieux (2024) . Les questionnaires ont cependant mis en évidence des contacts très positifs avec les services du patrimoine de l'État.

Un autre besoin exprimé fut le désir de pouvoir bénéficier d'un logiciel commun d'inventaire du patrimoine mobilier liturgique.

L'inventaire du patrimoine immobilier mit lui en évidence qu'il n'existait à ce jour aucune liste officielle précise des basiliques en France. Quant aux 149 cathédrales recensées, seules 87 sont des propriétés de l'État français.

Un constat fut également le nombre important de déconsécration de bâtiments religieux entre 2015 et 2023 : la période 1905–2015 totalisait 137 déconsécration au sein de 93 diocèses ; la période 1905–2023 en comptait 411. Ces nouvelles fermetures étaient dues essentiellement à des problèmes sanitaires et non pas à une baisse d'usage.

Ces questionnaires ont également mis en évidence l'importance du patrimoine religieux immatériel et de leur rôle essentiel dans la cohésion de la communauté catholique, en sus du rôle des bénévoles (plus de 11.000) : de nombreux diocèses comprennent ainsi encore des ostensions remarquables, des rogations particulières, des processions remarquables, etc.

Un autre besoin exprimé à cette occasion fut celui de la compatibilité des usages avec les dimensions hospitalières et missionnaires du patrimoine religieux tout en restant dans le cadre de la loi. L'ensemble des diocèses ont déjà recensé les usages compatibles avec les fonctions culturelles dans des édifices dont ils ne sont que locataires : qu'il s'agisse d'usages culturels et éducatifs, sociaux, touristiques, œcuméniques, etc. La CEF a donc créé en collaboration avec le Bureau central des cultes du ministère de l'Intérieur des conventions-types pour protéger tous les

acteurs de l'organisation de ces activités.

Frédéric Bergeret

Responsable des éditions et publications de la Conférence des Évêques de France, Frédéric Bergeret travaille au pôle affaires institutionnelles et internationales de la CEF. Il est ancien membre du Comité de pilotage des États généraux du Patrimoine religieux qui se sont tenus entre le 12 septembre 2023 et le 8 décembre 2024.